



Monsieur Claude SCHWEBEL
Président de l'association
Vols Passion
24, rue de la Méchelle
90000 BELFORT
Tél : 06 62 55 39 18

Monsieur Gilbert SCHELIQUET
3, Rue Des Sapins
90160 PEROUSE
Tél : 06 30 83 93 62

Belfort le 20 Mai 2019

Monsieur,

Suite à la nouvelle réglementation européenne (UE) 2018 /395 concernant les vols en Montgolfières, nous sommes dans l'obligation de déclarer nos plateformes de décollages pour des vols commerciaux.

Par la présente je me permets de vous demander l'autorisation d'utiliser la parcelle cadastrée 108 sur la commune de Pérouse dont vous en êtes propriétaire comme plateforme de décollage pour mon association « Vols Passion » en sachant que je pourrais inviter d'autres Montgolfières pour y décoller.

Je joins à ce document 1 copie, cadastre et carte détaillé de la parcelle 108.

Merci de remplir et de signer l'autorisation ci-dessous :

Monsieur SCHELIQUET, autorise l'association « Vols Passion » à utiliser le terrain correspondant cadastré 108 et comme terrains de décollage pour sa Montgolfière « Spider Balloon », des ballons amis peuvent également y décoller.

Signature des deux parties précédées de la mention : Bon pour accord

Monsieur Gilbert SCHELIQUET,

Le président de l'association « Vols Passion »,

Fait à PEROUSE le 20/05/19 en 2 exemplaires